

RAPPORT MORAL 2017

Tout d'abord merci à vous de votre présence et à la municipalité pour le prêt de cette salle qui permet d'accueillir notre AG.

A l'instar de l'année dernière et pour éviter toute confusion durant cette séance nous nous limiterons à prendre note des éventuelles questions relatives à la municipalité. Ces dernières seront traitées ultérieurement et un compte rendu sera publié sur notre site.

Bienvenue aux nouveaux arrivés au nombre de 4 depuis la dernière assemblée.

Anciens

Nouveaux

ROUXEL	VIVIER	29/05/2017	121
MACIOTTA	BARBE	28/08/2017	115
LUYDLIN	SIMON-DHO	20/07/2017	359
DUMONT	FERRERO QUIDELEUR	11/08/2017	261

Bienvenue également aux nouveaux acquéreurs des bastides hautes et autres immeubles, dont la représentation au sein de l'ALDE est assurée par leur conseil syndical respectif.

Globalement :

- **L'exploitation des ouvrages du Domaine dont l'ALDE est exploitant : eaux pluviales, eaux usées, éclairage public, voiries est à présent maîtrisée.**

Actions réalisées:

- * **Aménagements d'évacuation des eaux pluviales et réfection de portions majeures du réseau d'assainissement.**
- * **Application du Plan Simple de Gestion (PSG) de la forêt dont l'accessibilité ainsi que les espaces jardinés sont des éléments majeurs de notre cadre de vie.**

- * Elaboration avec le CRPF d'une opération de traitement global du PSG sur 2 ans.**
- * Mise en œuvre d'embellissements et d'aménagements de stabilisation, en particulier au niveau des ilots routiers et de la zone de travail du local ALDE**
- * Démarche administrative pour clarifier la propriété des parcelles non bâties.**
- * Mise en ligne pour consultation du projet des nouveaux statuts, règlement et cahier des charges (conformément aux AG 2015 et 2016).**

Par ailleurs :

- Pérennité des ouvrages et du cadre de vie assurée avec souplesse et lissage dans le temps grâce à la décision prise à l'AG 2015**
- Progrès en 2017 quant aux relations avec la Municipalité, tant pour les aménagements que pour les aspects administratifs et financiers**

Les différents points évoqués seront détaillés dans les présentations qui vont suivre.

J'en termine en remerciant en votre nom l'ensemble des membres du syndicat, Jean Paul Barbey et Jean Lou Rafin pour leur précieux concours à la rédaction du projet de règlement, ainsi que nos 2 agents pour le travail accompli et l'esprit constructif et participatif dans lequel les actions sont menées.

